

Le 13 octobre 2023, 101 rue de l'Université Paris 7^e Colloque FNCP en collaboration avec Aire de Famille

DOSSIER de PRESSE

■ La FNCP : fédération nationale des centres parentaux

Site Internet : <https://fncp-france.fr/>

Présence récente sur les réseaux : LinkedIn, Twitter, et Mastodon.

■ Historique :

La fédération nationale des centres parentaux (FNCP) a été déclarée à la Préfecture de Paris en 2013 à la suite d'un collectif né en 2011, pour soutenir les centres parentaux sur le territoire national, de leur création à leur promotion et à la représentation de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, et pour soutenir la recherche clinique et les échanges de pratiques professionnelles dans le champ de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des parents.

Avant 2004, les établissements d'accueil pour étaient exclusivement réservés à la mère et l'enfant, au titre de la protection de l'enfance. Le premier centre parental à Paris, "Aire de Famille", a été ouvert en 2004 par Brigitte Chatoney pour accompagner les deux parents, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le centre parental est un lieu accueillant, sécurisant et respectueux qui permet aux parents en difficulté de passer de la défiance à la confiance, qui ouvre sur des possibles et l'élaboration d'un projet de vie. Les deux parents y sont accueillis par une équipe pluri-professionnelle de professionnels spécialisés.

Ces jeunes couples, qui désirent élever ensemble leur enfant à naître, disent ne pas vouloir que leur enfant vive ce qu'ils ont vécu: abandon, ruptures familiales, violence, mises à la rue.

Il ne suffit pas de dire pour que ça adienne, il ne suffit pas de vouloir, pour ne pas répéter : "Nous ne voulons pas répéter"

■ Nos missions :

- Soutenir la création de centres parentaux sur tout le territoire national,
- Promouvoir les centres parentaux,
- Affirmer l'identité spécifique des centres parentaux en respectant la singularité et la diversité des projets locaux,
- Etre un interlocuteur représentatif des intérêts des centres parentaux auprès des pouvoirs publics et des organisations concernées par les activités de l'association,
- Promouvoir la recherche dans le champ de l'accompagnement des enfants et de leurs parents,
- Faire évoluer les pratiques professionnelles en protection de l'enfance à partir de l'expérience des centres parentaux,
- Développer les réflexions sur le sens et les modalités du travail en réseau.

■ Nos valeurs :

- Pragmatisme

Notre approche est pragmatique et concrète et se tient au plus proche du vivant.

- Réciprocité

Tisser des alliances familles-professionnels faisant place à la réciprocité, à l'échange et à la rencontre.

- **Créativité**

Oser sortir d'un cadre prévu d'avance pour faire émerger, à travers l'imprévisible de la rencontre, des solutions créatives pour prendre soin de l'enfant et mieux répondre à ses besoins.

- **Pensée du complexe**

Nous concevons la question de protection de l'enfance et de la prévention précoce dans une dimension systémique qui prend en compte le contexte et les interactions multiples.

L'observation des processus en jeu nécessite de faire appel à la pensée du complexe. Elle permet d'appréhender l'émergence de processus créatifs. Comprendre l'accueil de la triade père-mère-enfant fait appel à la pensée du complexe, elle dépasse le dualisme, elle inclut le tiers qui réunit et qui fait lien.

■ **Une charte pour les centres parentaux :**

Depuis 2017, une charte constitue une base commune à minima des adhérents de la fédération nationale des centres parentaux.

■ **Les adhérents :**

L'inter-association fédérative est composée de 22 associations adhérentes qui œuvrent dans le domaine de l'accueil de la parentalité, de l'accueil et de l'accompagnement des parents avec leurs enfants.

Les statuts prévoient deux membres de droits élus de l'association Aire de Famille, des représentants des associations adhérentes et des personnes ressources.

■ **Évènements :**

En plus des rendez-vous réguliers avec les associations adhérentes, où des personnalités exposent leurs recherches ou leurs expériences, pour promouvoir l'activité des centres parentaux, la FNCP propose des rendez-vous publics. Le colloque du 13 octobre 2023 est le troisième évènement organisé en collaboration avec l'association Aire de Famille.

- **Colloque 2014** : le centre parental, une révolution pacifique pour la protection de l'enfance.
- **Colloque 2018** : le centre parental, un outil de prévention des violences intrafamiliales, Palais du Luxembourg, Paris (<https://fncp-france.fr/accueil/colloque-2018>)
- **Colloque 2023** : prendre soin du couple pour mieux protéger l'enfant, le centre parental, un levier pour consolider, les liens d'attachement de l'enfant avec ses deux parents.

■ **Actualité : juin 2023**

- Une fiche info est diffusée
- Un pré-programme est disponible à l'attention des médias d'informations spécialisés.

■ **Communication :**

Nous souhaitons faire connaître cet évènement et relayer son contenu dans les médias.

Contacts : siege@fncp-france.fr

- Sylvie Chemin présidente
- Monique Breton, secrétaire



La Fédération Nationale des Centres Parentaux en collaboration avec l'association Aire de famille

Organise un colloque

Le vendredi 13 octobre 2023,
Immeuble Chaban-Delmas
Salle Victor Hugo
101, rue de l'Université, Paris 7^e

PRENDRE SOIN DU COUPLE POUR MIEUX PROTÉGER L'ENFANT
Le centre parental, un levier pour consolider
Les liens d'attachement de l'enfant avec ses deux parents

● AVEC DES TABLES RONDES

Boris CYRULNIK, neuropsychiatre, professeur à l'université de Mons
et
Didier HOUZEL, professeur honoraire de pédopsychiatrie

Sylviane GIAMPINO, psychologue, psychanalyste, auteure, VP^{le} Haut
Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)
et
Danielle RAPOPORT, psychologue, cofondatrice de Bien-Traitance

■ ET DES INTERVENTIONS

Catherine DOLTO, haptothérapeute,
présidente du CIRDH-FV

Gérard NEYRAND, sociologue, professeur
émérite de l'université de Toulouse

Rose-Marie TOUBIN, pédopsychiatre en
périnatalité

● Table ronde des familles avec **Gauthier ARNAUD-MELCHIORRE**, auteur du rapport « À (h)auteur d'enfants »

L'évènement est ouvert à tous - Le colloque sera animé par un modérateur

Inscription en ligne sur Yapla avec le lien <https://fncp.s2.yapla.com>

Participation : 90€ - Adhérents FNCP : 50€

Consultez le programme et les modalités du colloque sur les sites :

FNCP : <https://fncp-france.fr> et Aire de famille : <http://www.airedefamille.org>

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [Mastodon \(Piaille\)](#)

**La Fédération nationale des centres parentaux
en collaboration avec l'association Aire de Famille**

organise un colloque, le 13 octobre 2023, 101 rue de l'Université Paris 7^e

Prendre soin du couple pour mieux protéger l'enfant

Le centre parental, un levier pour consolider,
les liens d'attachement de l'enfant avec ses deux parents

■ **Dialogue entre Boris Cyrulnik et Didier Houzel** : autour des 1000 premiers jours.

Les mille premiers jours constituent la mise en place des bases de la personnalité. Dès l'entrée en école maternelle, les petits qui ont acquis un attachement sécurisé se socialisent et parlent mieux que les autres. L'injustice sociale est déjà en marche. Les processus d'autonomie se mettent eux aussi en place et accentuent les évolutions différentes. L'empreinte des 1 000 premiers jours persiste et oriente les relations et la socialisation.

Les centres parentaux ont été inspirants pour les 1000 premiers jours parce qu'ils soutiennent précocement la triade père-mère-bébé. Boris Cyrulnik et Didier Houzel dialogueront sur l'importance d'inclure le père dans cet accompagnement dès la période périnatale.

■ **Danielle Rapaport et Sylviane Giampino** : de la mémoire aux savoirs.

Accueillir le nouveau-né avec son père et sa mère dans la bien-traitance : le sens d'un trait d'union.

■ **Table ronde avec des couples de parents**, animée par Gaultier Arnaud Melchior.

Point de vue de parents sur l'accompagnement de leur couple et de la relation avec leur enfant en centre parental.

■ **Gérard Neyrand** : la mère n'est pas tout.

Pourquoi inclure le père dans l'accompagnement des tout-petits en protection de l'enfance, rapport entre conjugalité et paternité.

■ **Rose-Marie Toubin**

De la poésie et de la douceur pour soutenir le portage du nourrisson par le père et la mère dans des contextes de grande précarité.

■ **Catherine Dolto** : l'enracinement dans l'affectif, dernier rempart contre la barbarie ?

L'apport des neurosciences affectives et de l'haptonomie en périnatalité pour accompagner l'enfant avec ses deux parents en s'appuyant sur leurs ressources et leur élan vital.

Conclusion : l'accueil du nouveau-né avec ses parents en centre parental, un chemin pour évoluer en douceur vers un nouveau paradigme en protection de l'enfance.

Présence de monsieur Eric Delemar, défenseur des enfants. Adjoint de la défenseure des droits et de madame Charlotte Caubel, secrétaire d'état auprès de la première ministre en charge de l'Enfance (sous réserve de contraintes d'agenda).